

INFO VALENCE JUILLET 2010



Directeur : Jacques POULAIN
Rédacteur : Timmy CHEDRI

Maquettiste : Mélody CHEDRI
Imprimerie Causses & Cevenne

Commission Information :

Liliane FAURE - Timmy CHEDRI
José VIEIRA- Laurent ARDENOIS
Florence GENIN

Sommaire

Etat Civil
Le mot du Maire
La demission de S.Vaucouleur
Elections du Maire & Adjoints
Proces Verbal Elections
Comptes Rendus Municipaux
Tableaux des Delegates
Compte rendu CCAS
Modification Arrete Municipal
Notice permis de construire
Declarations prealables / Permis de construire
A NOTER
Info Caisse Assurance Maladie
Communiqués CAF
Repas des Anciens
8 Mai
DIVERS
HPEV
CSV
VAAV
VALC
CSCV
JUDO
Nos Commerçants & Artisans

Etat Civil

Naissance :

Chloe-Maï ALTUN le 24 Aout 2009
Bienvenue à notre petite Valençoise

Deces :

Roland MORON le 8 Fevrier 2010
Nos condoleances à son épouse
& à sa famille

Mariage :

Marie RICORDEAU et Damien CHEVALIER
le 12 juin 2010

Nos voeux de bonheur aux mariés !

2

Le mot du Maire



Chers administrés,
Ce nouveau numéro d'Info-Valence, été 2010, est le premier paraissant après les élections complémentaires d'avril dernier, donc de la mise en place d'une partie nouvelle de votre conseil. Ce dernier aura à coeur, durant les années qui le sépare d'une autre échéance électorale, de mener à bien les intérêts de la commune par une gestion saine et une étroite collaboration entre ses membres.

Soyez assurés que votre nouvelle équipe dirigeante fera son possible pour réaliser les projets qui furent envisagés lors de la campagne électorale de mars 2008, il reste en effet à réaliser le contrat triennal, constitué par le ravalement de l'église, l'aménagement de la mairie et de la place du village ; sur ces projets, une concertation sur leur bien-fondé, s'engagera au sein du conseil durant la prochaine saison. Le remplacement des tuyaux de plomb destinés à l'acheminement de l'eau potable jusqu'aux habitations, travaux imposés par la réglementation, a vu sa première tranche achevée, la seconde commencera à l'automne.

Face aux difficultés financières rencontrées l'an passé, l'auberge de l'Étape, a été mise en vente par décision du Conseil du 22 avril 2009, mais n'a pas, à ce jour, trouvé d'acquéreur. La vente de bois communaux (décision du Conseil du 8 octobre 2009), situés au lieu-dit Les Usages, a permis de redonner de la vigueur aux finances communales.

Ainsi, la salle des fêtes Marius-Albert, dont la rénovation s'est terminée fin 2009 dernier, a pu bénéficier pour partie de cette rentrée financière en permis l'achat de matériel neuf pour l'équipement de la cuisine. La collaboration est toujours plus présente avec la gendarmerie du Châtelet-en-Brie, ce qui a permis de faire cesser certains agissements envers notre groupe scolaire. Ces derniers mois ont été propices à diverses animations réalisées par nos associations, pour vous distraire et favoriser les rencontres entre les habitants, je les remercie de leurs actions passées et encourage celles à venir. Je rappelle que mon bureau est ouvert à tous les Valençaises et Valençois qui le souhaitent, par un simple rendez-vous téléphonique et que mes adjoints peuvent, le cas échéant, vous apporter leur aide.

Avec la fin de la saison scolaire et l'arrivée d'un beau temps longtemps attendu, les grandes vacances s'annoncent, je vous les souhaite agréables, reposantes et ensoleillées, et je vous donne rendez-vous en septembre.

Jacques POULAIN,
Maire de Valence

Début d'année très mouvementé à Valence en Brie !

Janvier 2010

- Départ de Mme Angélique BISCHOFF, secrétaire de mairie remplacée par M. Frédéric BERTUGLIA arrivé en Février 2010

Février 2010

- Démission de M. Serge VAUCOULEUR Maire de Valence en Brie depuis 1995,
- Démission de M. Eric LUZU, Maire Adjoint,
- Démission de M. Gilles BRUNEAU, Conseiller Municipal,
- Démission de M. Eric MOAL, Conseiller Municipal,
- Démission de M. Marc TOUSSAINT, Conseiller Municipal.

Démissions qui ont provoqué les élections municipales partielles, en Avril 2010

Elections du Maire & des Adjoints de Valence en Brie

Valençaises, Valençois,

Dimanche 25 avril 2010 à 10h30, les quinze conseillers municipaux se sont réunis à la mairie pour élire le maire de notre village et ses quatre adjoints. Chaque conseiller municipal a voté librement en son âme et conscience pour les candidats les plus compétents et disponibles pour défendre les intérêts de notre village.

Monsieur le Maire et toute son équipe municipale s'accordent pour unir leurs compétences et énergies pour travailler tous ensemble.



3

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

25 AVRIL 2010

Présents : Mrs POULAIN, AMANI, ARDENNOIS, VIEIRA, PIERUCCI, ROUSSEAU Christophe, ROUSSEAU Philippe et BERLAND
Mmes GENIN, CHEDRI, FAURE, FIRMINHAC, DUBREUIL, BESNAULT et GARCIA

L'an deux mil dix, le vingt-cinq avril, à dix heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Valence-en-Brie proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des 11 et 18 avril 2010, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire-Adjoint, conformément aux articles L2121-10 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme FAURE, la plus âgée des membres du Conseil, a pris la présidence.

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Mme Agnès BESNAULT

ELECTION DU MAIRE

La Présidente, après avoir donné lecture des articles L2122-5, L2122-6, L2122-7, L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral 1

RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés 14

Majorité absolue

Ont obtenu :

M. POULAIN 10 voix

M. PIERUCCI 4 voix

M. POULAIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Nombre d'adjoints : 4

Le Conseil Municipal, dé

cide qu'il y aura 4 adjoints au sein du Conseil Municipal.

ELECTION DU 1^{ER} ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la Présidence de M. POULAIN, élu Maire, à l'élection du Premier adjoint.

1er tour

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15

A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés 15

Ont obtenu :

M. AMANI 7 voix

Mme BESNAULT 8 voix

Mme BESNAULT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée adjoint et a été immédiatement installée.

ELECTION DU 2^{ADJOINT}

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la Présidence de M. POULAIN, élu Maire, à l'élection du Deuxième adjoint. 1er tour

Le dépouillement du vote a

donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15

A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral 1 RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés 14

Majorité absolue

Ont obtenu :

M. AMANI 13 voix

Mme DUBREUIL 1 voix

M. AMANI ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 3^{ADJOINT}

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la Présidence de M. POULAIN, élu Maire, à l'élection du Troisième adjoint.

1er tour

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15.

A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral

RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés 15

Majorité absolue

Ont obtenu :

Mme DUBREUIL 6 voix

Mme FIRMINHAC 1 voix

Mme CHEDRI 8 voix

Mme CHEDRI ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 4^{ADJOINT}

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la Présidence de M. POULAIN, élu Maire, à l'élection du Quatrième adjoint.

1er tour

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

15 A DEDUIRE : bulletin litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral 3 RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés 12

Majorité absolue

Ont obtenu :

Mme DUBREUIL 7 voix

Mme FIRMINHAC 4 voix

Mme FAURE 1 voix

Mme DUBREUIL ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée adjoint et a été immédiatement installé.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

3 MAI 2010

Présents : Mrs POULAIN, AMANI, ARDENNOIS, VIEIRA, PIERUCCI, ROUSSEAU Christophe, ROUSSEAU Philippe et BERLAND
Mmes GENIN, CHEDRI, FAURE, DUBREUIL, BESNAULT et GARCIA

Absente excusée : Mme FIRMINHAC donne pouvoir à M. POULAIN

Secrétaire de séance : Mme BESNAULT

1. Soumission au Conseil Municipal de cinq délibérations :

1. Indemnité du Maire

L'ensemble du Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'indemnité du Maire qui est calculée de la façon suivante : 31% de l'indice brut 1015, majoré 821.

2. Indemnité des quatre Adjoints au Maire

L'ensemble du Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'indemnité des quatre Adjoints au Maire qui est calculée de la façon suivante : 8,25% de l'indice brut 1015, majoré 821.

3. Délibération concernant la création d'un espace naturel sensible sur le site de l'étang du Pont-Brossard : L'ensemble du Conseil Municipal accepte à l'unanimité la création d'un espace naturel sensible sur le site de l'étang du Pont-Brossard par le Département de Seine-et-Marne qui s'engage à définir un projet de réhabilitation

et de valorisation du site s'appuyant sur une étude visant à définir les modalités d'aménagement et de gestion de cet espace, ainsi qu'à garder au site sa vocation d'Espace Naturel Sensible et à l'ouvrir au public dans la mesure où sa fréquentation reste compatible avec l'intérêt du site.

4. Délibération concernant la suppression de l'article 11/14 du POS pendant une durée d'environ six semaines :

L'ensemble du Conseil Municipal accepte la suppression de l'article 11/14 du POS pendant une durée d'environ six semaines. Ainsi, à la fin de cette période de suppression de cet article, l'ensemble du Conseil Municipal délibérera pour la création d'un article qui pourra permettre la réalisation de pose de matériaux à vocation de fournir de l'énergie renouvelable (exemple : la pose de panneaux photovoltaïques, toiture « végétalisée » etc...).

5. Délibération concernant les pouvoirs du Maire : L'ensemble du Conseil Municipal accepte la délibération concernant les pouvoirs du Maire. (pour information, les pouvoirs du Maire restent inchangés de ceux attribués à l'ancien Maire de la commune en mars 2008).

2. Répartitions des fonctions afférentes aux quatre Adjoints au Maire :

1) Répartitions des fonctions de Madame Agnès BESNAULT, première adjointe :

- Le Budget et les finances.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte à l'unanimité la répartition des fonctions de Madame Agnès BESNAULT, première adjointe.

2) Répartitions des fonctions de Monsieur Bastoi AMANI, deuxième adjoint :

- Le Regroupement Pédagogique Intercommunal. L'ensemble du Conseil Municipal accepte à l'unanimité la répartition des fonctions de Monsieur Bastoi AMANI, deuxième adjoint.

3) Répartitions des fonctions de Madame Timmy CHEDRI, troisième adjointe :

- La Communication, les Fêtes et Cérémonies.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte à l'unanimité la répartition des fonctions de Madame Timmy CHEDRI, troisième adjointe.

4) Répartitions des fonctions de Madame Annie DUBREUIL, quatrième adjointe :

- La Vie Sociale Communale et le C.C.A.S.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte à l'unanimité la répartition des fonctions de Madame Annie DUBREUIL, quatrième adjointe.

3. Désignations des délégués titulaires et suppléants aux différents Syndicats et Commissions :

(voir tableau)

4. Informations et questions diverses

L'ensemble du Conseil Municipal étudie l'achat d'un disque dur externe pour le Secrétaire de Mairie afin que

celui-puisse sauvegarder journalièrement tous les fichiers informatiques. Aussi, deux entreprises ont présentées un devis semblable. Un troisième devis sera demandé à une société informatique de PAMFOU. Enfin, ces trois devis seront soumis à la commission communale des finances pour décision finale.

Monsieur le Maire a lu le rapport émanant de la Brigade de Gendarmerie du Chatelet-en-Brie concernant les

taux de délinquance à Valence-en-Brie. Ainsi, le rapport pour le premier trimestre 2010 indique les pourcentages suivants :

1) Une baisse sensible de 58,3% sur la délinquance en général

2) Une baisse sensible de 50% sur la délinquance de proximité

Quelques élus ont fait remarquer qu'un incident s'était produit lors de la fête foraine où un jeune Valençois avait eu

un « léger traumatisme » pendant un tour d'auto-tamponneuse.

Ce souci a été réglé le jour même avec le responsable du manège en question, Monsieur le Maire et la

Brigade de Gendarmerie du Chatelet-en-Brie. Le responsable du manège a fourni les documents attestant la conformité du manège. L'équipe de la Commission des fêtes et cérémonies rencontrera

l'ensemble des forains pour la prochaine fête communale afin qu'il n'y ait plus aucun problème de ce genre.

Enfin, Monsieur PIERUCCI a distribué à chaque élu, le journal d'informations de la Communauté de Communes du Chatelet-en-Brie.

La séance est levée à 21 H 55.

Listes des délégués aux Syndicats

Syndicats	Titulaires	Suppléants
Délégué au conseil d'administration du CCAS 5 membres	Madame CHEDRI, Madame DUBREUIL, Madame FIRMINHAC, Madame GARCIA, Madame GENIN	
Délégué au syndicat de la charte intercommunale 2 titulaires 2 suppléants	Monsieur PIERRUCCI Monsieur POULAIN	Madame CHEDRI Monsieur VIEIRA
Délégué au syndicat de la Vallée Javot 2 titulaires 1 suppléant	Monsieur LEFORT Monsieur ROUSSEAU Ch.	Madame CHEDRI
Délégué au syndicat des transports de Féricy 2 titulaires 2 suppléants	Monsieur AMANI Madame FAURE	Monsieur BERLAND Madame FIRMINHAC
Délégué au syndicat des transports de Le Châtelet en Brie 2 titulaires 2 suppléants	Madame BESNAULT Madame DUBREUIL	Madame FAURE Monsieur POULAIN
Délégué au syndicat de la Perception 2 titulaires 2 suppléants	Madame DUBREUIL Madame FAURE	Monsieur ARDENOIS Madame BESNAULT
Délégué au syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique 3 titulaires 2 suppléants	Monsieur AMANI Madame BESNAULT Madame GENIN	Monsieur ARDENOIS Madame DUBREUIL
Délégué à la prévention routière 2 titulaires 2 suppléants	Monsieur BERLAND Madame FAURE	Madame GARCIA Monsieur PIERRUCCI
Délégué au syndicat du SCOTT 1 titulaire 1 suppléant	Monsieur POULAIN	Monsieur VIEIRA
Délégué au syndicat d'électrification 2 titulaires 2 suppléants	Monsieur GAUDRY Monsieur PIERRUCCI	Monsieur BERLAND Monsieur VIEIRA
Délégué au syndicat d'achat et de transport d'eau de la région de Machault	Madame CHEDRI, Madame FAURE	
CNAS (Comité National d'Action Social)	Madame FAURE	Monsieur ARDENOIS

Listes des délégués aux commissions

Commissions	Titulaires	Suppléants
Commission Impôts 3 titulaires 3 suppléants	Madame FAURE, Monsieur PIERRUCCI Monsieur ROUSSEAU Ph.	Monsieur ARDENOIS, Madame GENIN, Monsieur POULAIN,
Commission Budgets / Finances Logistique / Groupement d'Achats 3 titulaires 3 suppléants	Monsieur ARDENOIS, Madame BESNAULT, Madame GENIN	Monsieur AMANI, Monsieur BERLAND, Monsieur ROUSSEAU Ph.
Délégué à la Communauté de Communes 2 titulaires 2 suppléants	Madame FAURE Monsieur POULAIN	Monsieur AMANI, Monsieur PIERRUCCI
Délégué Jugement de la Délinquance 2 titulaires 2 suppléants	Monsieur BERLAND, Madame GARCIA	Madame CHEDRI, Monsieur VIEIRA
Commission Urbanisme P.O.S. / Environnement 5 membres	Monsieur ARDENOIS, Madame CHEDRI, Madame FAURE, Monsieur ROUSSEAU Ph., Monsieur VIEIRA	
Commission Fêtes et Cérémonies	Monsieur AMANI, Monsieur BERLAND, Madame CHEDRI, Madame GARCIA, Madame GENIN	
Commission Entretien Bâtiment Voirie Chemin	Monsieur BERLAND, Madame FAURE, Monsieur PIERRUCCI, Monsieur POULAIN, Monsieur VIEIRA	
Commission Information	Monsieur ARDENOIS, Madame CHEDRI, Madame FAURE, Madame GENIN, Monsieur VIEIRA	
Commission Appel d'Offres 3 titulaires 3 suppléants	Madame FAURE, Monsieur POULAIN, Monsieur VIEIRA	Madame DUBREUIL, Madame FIRMINHAC, Madame GENIN
Commission Maisons Fleuries	Monsieur AMANI, Madame BESNAULT, Madame GENIN	
Commission Jeunes	Monsieur AMANI, Monsieur BERLAND, Madame CHEDRI, Madame GARCIA, Monsieur VIEIRA	

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

1er AVRIL 2010

Présents : Mrs POULAIN et TISSIER, Mmes BULLOT, RICORDEAU, DUBREUIL,
BESNAULT, CHEDRI

Absente excusée : Melle SKIRKA

Secrétaire de séance : Mme BESNAULT

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, accepte le compte administratif comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses 3 129,00 €

Recettes 3 568,16 €

COMPTE DE GESTION 2009

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, accepte le compte de gestion proposé par le
Percepteur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, accepte l'affectation du résultat comme suit :

Section de fonctionnement (002) 439,16 €

BUDGET PRIMITIF 2010

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, accepte le budget primitif 2010 comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses 3 909,16 €

Recettes 3 909,16 €

La séance est levée à 19 h 40.



Mairie de Valence-en-Brie

Modification simplifiée du P.O.S (Plan d'Occupations des Sols)

ARRETÉ N° 30/2010 PRESCRIVANT LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU POS DE LA COMMUNE DE VALENCE EN BRIE

Le Maire,

VU le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 123.13, L 123.19, R 123.19, R 123-20-1 et R 123-20-2, R 123.24, R 123.25;

VU le POS de la commune de Valence en Brie approuvé le 12 avril 2001.

VU les pièces du dossier de modification simplifiée du POS ;

ARRETÉ :

ARTICLE 1er : Il sera procédé à la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée du POS de la commune de Valence en Brie (N° INSEE : 77480), pour une durée d'un mois du 7 juin 2010 au 7 juillet 2010 inclus ;

ARTICLE 2 : Le projet de modification portera sur la suppression de l'article - 11.14 - sur toutes les zones.

ARTICLE 3 : Le dossier de modification simplifiée du POS ainsi qu'un registre permettant au public de formuler ses observations seront déposés à la mairie de Valence en Brie pendant une durée d'un mois aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie du lundi au vendredi inclus de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre mis à sa disposition.

ARTICLE 4 : un avis précisant l'objet de la modification simplifiée, le lieu et les heures où le public pourra consulter le dossier et formuler des observations sera :

- publié huit jours au moins avant le début de la mise à disposition du public dans le journal local ci-après désigné : La République de Seine et Marne
- affiché en mairie dans le même délai et pendant toute la durée de la mise à disposition

Ces publicités seront certifiées par le maire.

Fait à Valence en Brie, le 27 mai 2010

Le Maire,

Jacques POULAIN

Place de l'Eglise - BP n°1 - 77830 Valence-en-Brie - ☎ 1.64.31.81.35 - 📠 01.64.31.88.42 - ✉ mairievalence@voila.fr
www.mairievalenceenbrie.fr

AVIS AU PUBLIC COMMUNE DE VALENCE EN BRIE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

En application de l'article L 123-13 du code de l'urbanisme et de l'arrêté municipal du 2010, il sera procédé à mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du plan d'occupation des sols de la commune de Valence en Brie à partir du 2010

Cette modification simplifiée a pour objet de supprimer l'article 11.14

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre permettant au public de formuler ses observations seront déposés à la mairie et mis à la disposition du public du 2010 au 2010 inclus, sauf les samedis, dimanches et jours fériés, chaque semaine du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre.

Le présent avis sera publié par voie d'affiches

CONSTRUCTIONS CRÉANT DE NOUVELLES SURFACES DE PLANCHER

	Pas de formalité au titre de l'urbanisme	Déclaration préalable	Permis de Construire
Construction de nouvelles surfaces hors oeuvre brute (SHOB)	Inférieur ou égale à 2m ² de SHOB R 421 - 2 a	Supérieur à 2m ² inférieur ou égale à 20m ² de SHOB R 421 - 9 a	Supérieur à 20m ² SHOB R 421 - 14 a
Habitations légères de loisirs implantées dans un terrain de camping ou dans un parc résidentiel de loisirs	Inférieure ou égale à 35m ² de surface hors oeuvre nette (SHON) R 421- 2 b	Supérieur à 35m ² SHON R 421 - 9 b	

CONSTRUCTIONS NE CRÉANT PAS DE NOUVELLES SURFACES DE PLANCHER OU CRÉANT MOINS DE 2M² DE SURFACE DE PLANCHER

	Pas de formalité au titre de l'urbanisme	Déclaration préalable	Permis de Construire
Construction ou installations autres que les éoliennes	moins de 12 m de haut	12 m de haut et plus et SHOB inférieure ou égal à 2m ² R 421 - 9 c	
éoliennes	moins de 12 m de haut R 421 - 2c		12 m de haut et plus
Pylônes, poteaux, statues, gros outillages et ouvrages du même types, autres que éoliennes	jusqu'à de 12 m de haut R 421 - 2a	plus de 12 m de haut R 421 - 9c	
Murs (autres que les murs de soutènement et de clôture)	Moins de 2 m de haut R 421 - 2 f	2 m de haut et plus R 421 - 9 e	

AUTRES CONSTRUCTIONS OU INSTALLATIONS

	Pas de formalité au titre de l'urbanisme	Déclaration préalable	Permis de Construire
Piscines non couvertes où dont la couverture a moins de 1,80 m de hauteur	Bassin inférieur ou égal à 10 m ² R 421 - 2 d	Bassin supérieur à 10 m ² et inférieur ou égal à 100 m ² R 421 - 9 f	Bassin supérieur à 100 m ²
Piscines couvertes dont la couverture a plus de 1,80 m de haut			Toutes
Chassis et serres de productions	Hauteur inférieure ou égale à 1,80 m R 421 - 2 e	Hauteur supérieure à 1,80 m et inférieure à 4 m et Surface inférieure ou égale à 2000 m ² R 421 - 9 g	Hauteur supérieure à 4m ou Hauteur supérieure à 1,80m et surface supérieure à 2000m ²
Lignes électriques		Moins de 63 000 volts R 421 - 9 d	63 000 volts et plus
Clôtures nécessaires à l'activité agricole	Toutes R 421 - 2 g		
Clôtures	Dans les autres cas R 421 - 2 g	- dans : - un secteur délimité par un PLU, - les communes ou parties de commune l'ayant décidé par délibération, - le champ de visibilité des MH - une ZPPAUP, - un site inscrit, classé R 421 - 12	

TRAVAUX SUR CONSTRUCTIONS EXISTANTES ET CHANGEMENT DE DESTINATION

	Pas de formalité au titre de l'urbanisme	Déclaration préalable	Permis de Construire
Changements de destination		Sans travaux, ou avec des travaux qui ne modifient pas les structures porteuses du bâtiment ou sa façade R 421 - 17	Avec des travaux qui modifient soit les structures porteuses du bâtiment soit sa façade R 42 - 14 b
Travaux de ravalement		Tous R 421 - 17 a	
Travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant, sans changement de destination		Toutes modifications de l'aspect extérieur du bâtiment qui ne sont pas soumises à permis de construire R 421 - 17 g	Travaux ayant pour effet de modifier le volume du bâtiment et de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur R 421 - 14 c
Autres travaux		Transformation de plus de 10 m ² de surface hors oeuvre brute (SHOB) en surface hors oeuvre nette (SHON) R 421 - 17 g	

Permis de construire et déclarations préalables 2010

NOM	D.P.	P.C.	Descriptif
CHEDRI 9,rue Henri GELIN		X	Garage + Local jardin
MARIS BUTTENS Ferme de Montigny		X	Construction d'un hangar
NAUDIN 1 rue André TABOULET		X	Construction d'une maison
LICHTLE 19 rue Octave Rousseau	X		Remaniage toiture / échange à l'identique 2 fenêtres de toit / rehaussement porte fenêtre / agrandir en lucarne
BERLAND 4 rue des bordes	X		Pose d'une grille à barreau d'âge / sur muret existant + abri de jardin
NAUDIN 1 rue André TABOULET	X		Mur de parpaings / récupérer le niveau de la route afin de remblayer le terrain
LICHTLE 19 rue Octave Rousseau	X		Pose de volets roulants motorisés en alu blanc
POULAIN 18 rue Max Lafon	X		Remplacement grillage par clôture pleine / « Nicolas » en béton imitation bois sur poteau en béton ht 1.90 m
IBORRA 5 rue Max Lafon	X		Pose de velux
CLEROUIN 17 rue d'Échouboulains	X		Réfection d'un grillage
COIGNARD 16 rue Octave Rousseau	X		Suppression porte + fenêtre en façade/ création châssis de toit/ remaniement toiture et façade identique mairie
HIDALGO 2ter rue Marcel Dessonnes	X		Pose de velux sur le toit du garage
OGRODOWCZYK	X		Ravalement / remplacement porte d'entrée / réfection toiture/pose d'un portail en fer/ réouverture de fenêtre
GODARD 19 rue Emile Parquet	X		Remplacement fenêtre sur pignon sud à l'identique
FRISSON Orange / France telecom	X		Toiture + ravalement
ROUSSEAU 16 rue Henri Pelle	X		Ravalement façade vieille maison Pose de tuile sur le mur coté rue

- o Urgences gaz naturel : appeler le GrDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- o Pour le raccordement au gaz naturel : appeler le GrDF au 0 800 224 000 (prix d'un appel local)
- o Si les administrés ont un contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita : 09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

Communiqué de la **Caisse d'Assurance Maladie** de Seine et Marne

Modification des horaires d'ouverture au public de la **Caisse d'Assurance Maladie**

La Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne a modifié ses horaires d'ouverture au public le 3ème jeudi de chaque mois. Ce jour là, ses points d'accueil ouvrent à 10h.

La liste des agences d'accueil de la CPAM, ainsi que leurs jours et heures d'ouverture au public sont consultables sur www.ameli.fr

Communiqué de la **Caisse d'Allocations Familiales** de Seine et Marne

La Caf de Seine et Marne invite ses allocataires à remplir leur déclaration de revenus

La Caf de Seine et Marne rappelle qu'afin de simplifier les démarches de ses allocataires, elle ne demande plus, depuis 2008, de déclaration de ressources. Il est, en revanche, indispensable de déclarer ses revenus aux impôts pour que la Caf puisse étudier le droit aux prestations.

Pourquoi déclarer ses revenus aux Impôts ?

La déclaration fiscale est indispensable à la Caf pour calculer les droits aux prestations. En effet, la caisse récupère chaque année auprès des Impôts toutes les données concernant les ressources de ses allocataires.

La Caf calcule automatiquement les droits à partir des revenus déclarés aux impôts.

Comment les prestations sont elles calculées ?

Les revenus 2009 permettent de calculer les droits pour l'année 2011. Une fois établi, le montant des prestations reste identique du 1er janvier au 31 décembre, sauf si l'allocataire signale à sa caisse un changement de situation familiale ou professionnelle.

Et si l'allocataire est imposable ?

La connaissance du montant des ressources constitue pour la Caf une information indispensable au calcul des droits. C'est pourquoi, même si la personne n'est pas imposable, elle doit remplir une déclaration de revenus.

Comment faire une première déclaration ?

L'allocataire doit se procurer un formulaire sur www.impots.gouv.fr ou auprès de son centre des impôts.

Que se passe t-il si la Caf n'a pas toutes les informations nécessaires ?

Deux situations possibles :

- si pour une raison quelconque la Caf n'a pas pu récupérer les revenus auprès des impôts, elle contactera l'allocataire au mois d'octobre.
- si après examen des données communiquées par les impôts, la caisse a besoin de précisions complémentaires, elle contactera l'allocataire au mois de novembre.

A savoir

Quel que soit le montant de leurs ressources, les jeunes de moins de 25 ans qui sont rattachés au foyer fiscal de leurs parents doivent déclarer leurs revenus sur leur déclaration.

Ceux qui ne sont pas rattachés au foyer fiscal de leurs parents doivent déclarer seuls leurs revenus aux impôts.

Pour en savoir plus : www.caf.fr

Communiqué de la **Caisse d'Allocations Familiales** de Seine et Marne

Télé déclarez vos changements c'est bien, le déclarer c'est mieux !

Vous devez nous prévenir dès que votre situation change car le montant de vos droits peut être modifié.

Depuis le mois d'octobre 2009, en plus de modifier vos coordonnées téléphoniques et votre mail, vous avez la possibilité de télédéclarer en ligne un changement de situation :

- naissance,
- grossesse,
- adoption,
- adresse,
- coordonnées bancaires.....

Muni de votre numéro d'allocataire et de votre code confidentiel, connectez-vous sur www.caf.fr - rubrique « mon compte » - « ma situation change » et télédéclarez votre changement de situation en quelques clics.

Nota : un oubli, une déclaration tardive, peuvent aboutir à une augmentation mais aussi à une baisse voire à une suppression de vos prestations !

Si vous ne déclarez pas rapidement ces changements, vous devrez nous rembourser les prestations qui vous auront été versées à tort.

Bon à savoir

Votre nouvelle situation sera actualisée sous 15 jours

Les changements déclarés en ligne n'apparaîtront pas immédiatement dans l'espace « mon compte ».

N'oubliez pas d'envoyer rapidement à votre Caf, les justificatifs demandés.

Repas des aînés

Dimanche 9 mai 2010, le conseil municipal a invité les anciens du village autour d'un déjeuner à la salle des fêtes. Après un repas copieux préparé par la Table 77, quelques uns se sont laissés aller à raconter quelques histoires « coquines pour certaines » et à pousser la chansonnette repris en coeur par l'assistance. En fin d'après midi, tout le monde s'est quitté joyeux en se donnant rendez vous pour l'année prochaine.

Laurent Ardenois



Cérémonie du 8 Mai

Par une belle journée de printemps, Monsieur Poulain, Maire de Valence en Brie, avec certains anciens combattants et de nombreux habitants de notre village ont célébré au monument aux morts la victoire de 1945. La fanfare de Montereau, comme à son habitude, a contribué à la réussite de cette cérémonie.

Bastoi AMANI



Histoire, Patrimoine et Environnement Valençois

Depuis de nombreuses années déjà, un nombre croissant de Français s'intéressent à l'histoire de leur terroir et à son patrimoine. Les Valençois n'ont pas échappé à cet engouement. Face à cette constatation, la création d'une association répondant à leurs aspirations, s'avérait nécessaire dans notre village.

À l'issue d'une réunion constitutive le 20 novembre 2009, est née l'association « Histoire, Patrimoine et Environnement Valençois », qui a été approuvée par le Journal Officiel du 26 décembre suivant ; elle compte désormais quarante membres, payant une cotisation annuelle de dix Euros. De généreux donateurs ont déjà apporté leur soutien soit financier, soit par leurs travaux.

Les objectifs retenus par les adhérents portent sur une connaissance de l'histoire du village, une mobilisation quant à la protection et à la sauvegarde de son patrimoine, ainsi qu'une attention particulière sur son environnement. Des priorités ont été définies lors d'une première réunion de travail le 15 janvier 2010, suivie d'une confirmation sur le terrain, le 31 janvier. La restauration la plus urgente est celle d'un tableau de la fin du XVIII^e siècle, conservé dans notre église, intitulé « Le Rosaire », nous nous y employons. Au cimetière, diverses tombes en déshérence ont retenu l'attention et bénéficieront d'une restauration, les travaux étant menés avec l'accord des autorités de tutelle. La pérennité de certaines de ces tombes était compromise pour avoir subi, hormis les atteintes du temps et des intempéries, des dégradations dues à la bêtise de jeunes vandales, il y a quelques années et dont les dégâts n'avaient jamais été réparés. D'autres travaux de remise en état d'autres sites ou la contribution à ceux-ci sont dans les projets. Parallèlement à ces objectifs, des animations sont envisagées. La première a eu lieu le 28 janvier, à la salle Marius-Albert, devant nos aînés, lors de la traditionnelle Galette des rois. Ils ont pu, eux-aussi, suivre en images les différentes étapes des visites organisées au travers des rues du village, lors des Journées du Patrimoine de septembre 2009. L'association est également soucieuse de nos enfants. Le 13 avril, s'est déroulé au sein de la classe de Madame Annie Michel, un exposé sur « Les animaux sauvages de l'environnement Valençois ». Ce fut un moment de pur bonheur de voir l'intérêt et la par-

ticipation de ces enfants, émerveillés et curieux devant les animaux naturalisés apportés là par Monsieur Boris Bouchard-Charvot, le secrétaire de notre association.

Le dimanche 6 juin dernier, s'est déroulé, à la salle Marius-Albert, une « rencontre » autour de la biographie d'un poète et homme de Lettres, Guy-Charles Cros (**photo en couverture**), qui résida à Valence de 1946 jusqu'à son décès en 1956, et de son oeuvre littéraire, le tout animé des airs des temps évoqués. Son oeuvre est peu connue du grand public et totalement inconnue des Valençois. Cette après-midi a permis à l'assistance présente de la découvrir ; les poèmes ont été lus par Madame Annick Jussaume, Messieurs Alain Andrès et Cyril Gaffiero ont animé de leurs guitares et surtout de leurs talents, les différents épisodes de la vie du personnage. Nous leur devons à tous trois un grand merci, et de nombreux éloges ont été exprimés, tant par la famille du poète présente ce jour-là, que par le public ; il y eut beaucoup d'émotions, de surprises à la découverte des poèmes, et de nostalgie avec les musiques et chansons. Les enfants de la classe de Madame Annie Michel se sont taillés une belle part de succès en récitant un poème du père de notre poète. Le Conseil d'administration de notre association a été très sensible à la belle participation des Valençois en cette première animation, face à d'autres sollicitations, familiales ou associatives, auxquelles chacun pouvait avoir à répondre : merci à tous.

À la faveur des Journées du Patrimoine, qui auront lieu les 18 et 19 septembre prochain, HPEV vous accueillera dans la grande salle du foyer polyvalent, rue Jean-Hadéer, pour une exposition de reproductions de cartes postales consacrées au village, assortie de photographies actuelles. Des affiches et annonces donneront ultérieurement les modalités. Le 10 octobre suivant, l'assemblée générale d'HPEV réunira les adhérents ; elle sera suivie d'une visite-conférence sur les puits du village, ouverte à tous. Et l'année 2011, apportera, elle-aussi, divers projets et animations.

Le Conseil d'administration d'HPEV

Pour adhérer s'adresser au trésorier : Madame GODARD



(Photo D. Bullot)



(Photo D. Bullot)

C.S.V. Section football

Suite à la démission de Monsieur Christophe PARRET, Monsieur MOAL a assuré l'interim de la présidence du C.S.V. jusqu'à l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 7 mai 2010. A l'issue des votes, le nouveau bureau est constitué de :

Président : Eric MOAL
Vice Président : Didier PASDERMADJIAN
Secrétaire : Catherine MOAL
Secrétaire Adjoint : Jeremy BENTZ
Trésorier : Jo LUCIEN
Trésorière Adjointe : Sandrine LEPAN

Christophe PARRET : **Educateur CDM**
Fabien BESNAULT : **Educateur POUSSINS**
Régis NAUDIN : **Educateur BENJAMINS**
Julien MORÃO : **Educateur DEBUTANTS**

Soirée Italienne : le 3 avril 2010 a eu lieu la 1ère soirée italienne du C.S.V. Elle a réuni un peu plus de 130 personnes autour d'un buffet « pâtes à volonté ». Les convives ont eu le choix entre bolognaise, pesto, carbonara ou saumon, voir les 4 sauces pour les plus gourmands. Le repas a été suivi d'une soirée dansante qui s'est terminée tard dans la nuit.

TOURNOI : Le tournoi annuel de football a eu lieu les 22 et 23 mai 2010. **Samedi 22 : Tournoi Poussins.** Vainqueur Le Chatelet qui bat Bray sur seine 1 à 0. Le challenge gagné l'an passé par GOUAIX (6ème cette année) a été offert par M. POULAIN nouveau Maire de Valence en Brie, a été remporté cette année par le Chatelet en Brie.

Dimanche 23 : Tournoi Benjamins.

Vainqueur Le Mée sur Seine qui bat Coullanges la Vineuse aux tirs aux buts. Le challenge offert par NEGROSPORT et gagné Par la Rochette-Vaux le Pénil l'an passé est lui parti pour le club du Mée sur Seine. Ont participés à ce tournoi les équipes de : Le Chatelet en Brie, Bray, Sourdun, Longueville, Valence et Gouaix pour les Poussins. Et Le Mee sur Seine, Coullanges la Vinneuse, La Rochette-Vaux le Pénil, Amicale Bocage, Valence en brie, Bray, Amicale Bocage 2, Vinneuf, pour les Benjamins. L'effectif était de 6 équipes pour les poussins et 8 pour les benjamins. Les équipes de Valence en Brie terminent toutes les deux, 5ème du classement. Parmi nous une équipe « Coullanges la Vineuse » qui n'a pas hésité à faire 140 km pour passer cette journée avec nous. Nous les en remercions vivement. A la fin du Week end nous ne pouvons que constater qu'un très bon esprit et une bonne entente régnaient sur le stade de Valence. Nous attendons le 3ème Tournoi avec impatience.



MECHOUÏ : Le 6 juin 2010, le C.S.V. a organisé son 2ème méchoui, en plein air. Malgré un temps mitigé de nombreuses personnes (environ une centaine) étaient présentes pour partager cette journée pleine de convivialité. A l'issue du repas, un match s'est déroulé entre les CDM et une équipe de quartier du Mée sur Seine. La journée s'est terminée au champagne dans une ambiance bon enfant.



Pour commencer la nouvelle saison, nous organisons un buffet campagnard le Samedi 4 Septembre 2010 à la Salle des fêtes Marius ALBERT Nous vous attendons nombreux

Le C.S.V. Section Football recrute pour la saison prochaine des joueurs toutes catégories. Pour tous renseignements ou questions tel au 06.60.21.75.05.

V.A.A.V.



Bilan de l'aide aux devoirs

L'aide aux devoirs a commencé le mercredi 16 janvier 2010 dans la salle du foyer polyvalent. De la période du 16 / 01 au 12 / 06 / 2010, nous avons fait 28 séances d'aide aux devoirs. Durant cette période 138 enfants/adolescents ont participé à l'aide aux devoirs. Ceci nous donne une moyenne de 4,9 enfants/adolescents par séance. Chaque enfant ou adolescent qui vient à l'aide aux devoirs donne une participation d'un euro par séance (exception : les enfants des personnes qui encadrent l'aide aux devoirs). Cet argent nous servira à acheter des livres (dictionnaire, Bescherelle...) et à organiser une fête de fin d'année pour l'ensemble des enfants qui ont participé à l'aide aux devoirs.

Conclusion

L'ensemble des membres de l'association s'accordent pour affirmer que c'est un premier bilan positif. Par ailleurs, l'association VAAV s'engage à poursuivre l'aide aux devoirs en 2010/2011 les mercredis et samedis matin de 10h00 à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires) ; car cela répond vraiment à un besoin de nos enfants et adolescents scolarisés du C.P à la troisième.

LE S.E.L A VALENCE !

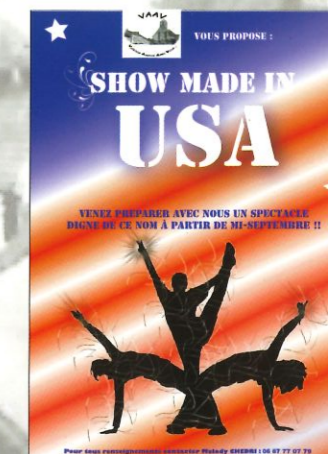
L'association VAAV, dans le cadre de son action qui vise à renforcer des liens entre les habitants du village, a proposé de mettre en place un service d'échange local ou S.E.L. Le principe du SEL est basé sur l'échange de services entre les adhérents de l'association. Le catalogue recense des offres (ce que vous aimeriez faire) et des demandes (ce dont vous auriez besoin). Chaque adhérent peut ainsi prendre contact avec les autres membres de l'association pour bénéficier d'une offre ou répondre à une demande. Cette année 2009/2010 il y a eu quatorze personnes qui ont adhéré gratuitement au SEL et huit adhérents ont effectué des échanges de services (jardinage, garde d'enfants, rentrer du bois...co-voiturage pour assister à un spectacle...).

Tout ceci nous encourage à poursuivre nos diverses actions qui visent à établir et/ou à renforcer les liens entre les habitants de Valence en Brie.

***Pour plus d'infos, merci de contacter M.VIEIRA au 06 86 49 14 75 ou M. AMANI au 06 69 01 23 34**

A partir de Mi-Septembre, venez avec nous préparer un Show « Made in USA »
Au programme : Danse Hip-Hop, Rock'n'Roll, Pop et bien d'autres encore.
Valençois, Valençoises on vous attend !!

Pour plus d'infos contacter Mélody CHEDRI : 06 67 77 07 79



V.A.L.C.

Chasse à l'oeuf

Cette année encore, le VALC organisait la traditionnelle « Chasse à l'oeuf » aux Fours à chaux en partenariat avec la municipalité et le VAAV le dimanche 4 avril. Les enfants sont repartis les sacs bien remplis et nous ont dit « à l'année prochaine »... Tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié offert par la commune. Merci à tous les participants.

Brocante - 2 mai

Le dimanche 2 mai, le V.A.L.C. donnait rendez-vous pour son incontournable brocante. Les participants ne se sont pas arrêtés aux quelques gouttes de pluie et malgré un temps un peu frais, ils furent nombreux et les visiteurs ont apparemment fait de bonnes affaires, le tout dans une ambiance fort sympathique. Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine.

Bibliothèque

Nous remercions vivement nos fidèles adhérents qui participent aux travaux manuels et profitent du coin bibliothèque pour un moment de détente et de plaisir, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte le mercredi après midi de 16 h à 18 h et accueille tous les enfants.

Nous vous signalons que la bibliothèque prendra ses congés d'été à compter du mercredi 30 juin 2010.

Réouverture le 8 septembre, nous vous attendons.

Atelier peinture

Envie de création ? Venez rejoindre notre groupe de peinture décorative le jeudi de 16 h à 18 h ou de 19 h à 21 h. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour de plus amples renseignements.

Le V.A.L.C. souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances et sera heureux de vous retrouver en septembre.



C.S.C.V.

1ère Soirée Restos du Coeur, qui a eu lieu le samedi 13 mars à la Salle des Fêtes de Valence-en-Brie, au programme de cette soirée spectacle de danses et chants avec buvette et petite restauration sur place (merci à Mme et Mr Florent Truca de la table 77 pour la confection des quiches et des pizzas), cette soirée à remportée un franc succès auprès du public venus très nombreux. Tous les bénéfices de cette 1ère soirée ont été reversés à l'association des Restos du Coeur. Rendez-vous l'an prochain pour la 2ème édition !



Le Stage multi-activités organisé pendant les vacances de pâques à une nouvelle fois conquis tous les jeunes pendant une semaine, au programme sortie au Parc Saint Paul, jeux divers et pour clôturer la semaine on avait organisé camping/ barbecue à la grande joie des enfants et des parents. Merci à toute l'équipe d'animation (Sylvie, Aurélie, Mounir, Régis et Julien) et à tous les parents pour leur confiance.

Bourse aux plantes, à l'occasion de la brocante et de la fête communale, l'équipe du CSCV avait installé sa bourse aux plantes dans la cour du foyer avec différentes fleurs et plants de légumes.



Spectacle aux quatre coins du monde, samedi 29 mai à la Salle des Fêtes de Valence-en-Brie, pour ce spectacle de fin d'année, la salle était comble. Le public avait fait le déplacement en masse et a passé une très agréable soirée (au programme des chorées de danse du groupe de Jeunes et d'adultes de Muriel, du groupe de Julie, du chant par nos deux groupes jeunes et adultes qui ont retracés tout un répertoire de musique. Une très belle soirée réussie grâce à toute les personnes de l'ombre (Alwin, Julien, Gilles, Cédric et toute l'équipe du bureau), un grand merci à Boris et Eric pour l'excellent Champagne Charvot qui s'est bien vendu et à tous les parents pour la confection de quiches et gâteaux....

***Rendez-vous l'an prochain avec pleins d'autres surprises !!
Un grand merci à toute celles et ceux qui soutiennent notre association et participent activement aux activités du club au sein de leur village, merci également à Mr le Maire et au Conseil Municipal.
Mais aussi, je voudrais remercier sincèrement toute mon équipe du bureau (Sylvie, Delphine, Chantal, Anne-Marie et Dulce) pour toute leur aide et dévouement pendant toute l'année et tous ceux que j'aurai oublié.***

Calendriers des manifestations à venir :

Festivités 13/14 juillet
13 juillet : repas à thème
14 juillet : buvette et restauration pendant le concours de pêche organisé par la Mairie
Septembre : rentrée du CSCV (date à confirmer)
Ouverture de l'Ecole Multisports (réunion d'information date à confirmer)
16/17 octobre 3ème marché artisanal et Gastronomique (Salle Marius Albert de Valence-en-Brie)
Brocante / vide-greniers automnal et fête foraine
Stage multi-activités pendant les vacances de la Toussaint (du 25 au 30 octobre)
8ème Téléthon les 3 et 4 décembre

***Et d'autres événements et grands projets à venir !!!
Toute l'équipe du CSCV vous souhaite d'excellentes et reposantes vacances d'été !!!***

LA BOULE JOYEUSE

C'est reparti, le 30 avril 2010, l'assemblée générale, a permis de pouvoir former un nouveau bureau, dommage toutefois qu'une quinzaine de personnes y ait participé. Depuis, nous avons organisé deux concours,

- le premier le 06 mai 2010 dans le cadre de la fête communale
- le second le 24 mai 2010

Ces deux tournois se sont déroulés dans la bonne humeur. Notre objectif est le suivant, créer et diffuser dès le début juillet un calendrier prévoyant la date des concours amicaux que nous souhaitons organiser. Nous pensons qu'un concours pourrait être organisé environ tous les quinze jours en semi nocturne. Toutefois pour le moment l'éclairage du terrain reste à revoir. Et notre souci est le suivant : là où il y a la lumière le terrain est injouable, et là où il est jouable, il n'y a plus de courant. Il est donc difficile mais pas impossible d'organiser un concours en nocturne, il faut être patient. Pour cette saison nous n'avons pas opter pour la prise de licence auprès de la FFPJP, toutefois, les personnes intéressées pourront obtenir une carte de Membre au prix de 10,00 euros. Lors de l'inscription, une attestation d'assurance vous sera demandée.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la Mairie de Valence.



JUDO



ENTENTE JUDO ECHOUBOULAINS - VALENCE EN BRIE

Déclaration Préfecture n° 2/09860
Affiliation F.F.J.D.A. n° 77 77 158 0
Agrément Sportif: AS 77 950730
N° SIRET: 431 869 635 00018 Code APE 926



Dimanche 27 juin 2010 avait lieu notre traditionnelle remise des grades et récompenses. Encore une très belle saison qui s'achève dans la joie et la bonne humeur. Outre les grades, à chaque licencié le club a offert un sac de sport. Les éléments qui ont le mieux représentés le club ont également reçus un magnifique kimono bleu aux couleurs du club. A l'issue de cette cérémonie, les parents et enfants ont pu partager le verre de l'amitié, puis se sont réunis autour du traditionnel barbecue.

Catégorie Puce

- 1^{er} Corentin HAGUET, Mathis WDOWIAK
- 2^e Elise HAGUET
- 3^e Nino PEDROSO

Catégorie Pré Poussins

- 1^{er} Johanna PETITBERGHEN
- 2^e Illiana GAREL
- 3^e Chloé MICHEL

Catégorie Poussins

- 1^{er} Tanguy BESNAULT
- 2^e Morgane RESSOUCHES
- 3^e Léo ROUSSEL

Catégorie Benjamins

- 1^{er} Loan COMES
- 2^e Lucie GIRARD
- 3^e Camille PETITBERGHEN

Bonnes Vacances à tous et rendez vous dès le 04 septembre prochain sur le tatami

DIVERS

CHAMBRES D'HÔTES

Les chambres peuvent accueillir 4 personnes.



1^{ère} chambre "Adèle H" - 60 - PETITS DEJEUNERS COMPRIS / 2 PERSONNES

2^{ème} chambre "Abbé Cambon" - 55 - PETITS DEJEUNERS COMPRIS / 2 PERSONNES

Les chambres d'hôtes se trouvent dans un presbytère du 17^{ème} siècle abritant l'orphelinat St-Joseph - Ste Thérèse, connue sous le nom de la Maison de l'Enfance, fermé en 1953 ou l'abbé Cambon en était le propriétaire.

Dans le jardin on peut admirer un arbre tricentenaire, un magnifique "Sophora japonica", dont le tronc représente une tête de cheval.



Champagne CHARVOT

Notre exploitation est située dans la cote des bars, à l'extrême sud de la Champagne. L'exposition de nos coteaux est idéale pour la production de vins de Champagne et donne naissance à des vins riches en arômes. Soucieux de notre environnement, nous pratiquons la viticulture raisonnée ('limitation des intrants, enherbement localisé, amendements organiques uniquement...) sur l'ensemble de l'exploitation. Respectueux de notre appellation, nous apportons un soin particulier à notre vignoble, notamment, en maîtrisant nos rendements par une taille adaptée, un ébourgeonnage fructifère et un tri sélectif à la vendange.

C'est avec plaisir que la propriété vous accueillera pour vous faire découvrir ses Champagnes.



Contacts par courriel
boris.charvot@orange.fr

par téléphone
06.31.70.03.53
Vous êtes invités à nous rendre visite en nous retenant d'avance de votre passage au ...

Clos Saint Nicolas
1 rue Jean Haderer
77830 Valence en Brie

La Chorale de l'Espoir

Si le soleil et la chaleur étaient absents ce dimanche 20 juin, il est était tout différemment en l'église d'Échouboulains, où la Chorale de l'Espoir, section musicale de l'association Échouboulains Loisirs et Culture, donnait un concert, après une courte allocution de Monsieur Ducelier, maire du lieu et de Monsieur Pierre Gilloots, président.

Au programme des interprétations des répertoires de : Aznavour, Bruel, Dassin, Espiègle Espoir, Ferrat, Ferrer, Goldmann, Pep's, Piaf, Voulzie. L'enthousiasme d'une nef comble amena un « standing ovation », récompense de plusieurs mois de répétitions, sous la direction du chef de chœur, Michel Catrice. Un verre de l'amitié rassembla ensuite dans la salle des Fêtes les participants, qui avaient confectionné dans gâteaux, et le public. On s'est promis de se retrouver l'année prochaine pour un autre rendez-vous.

Les membres de la chorale
25 juin 2010



Fête de la rue Guy Charles CROS

Dimanche 27 juin 2010 après midi, la rue Guy Charles CROS a organisé pour la troisième année consécutive son repas de quartier. Ils étaient plus de quarante personnes regroupant les habitants de la rue, nouveaux et anciens, leurs amis et voisins d'autres rues. Chacun a apporté un plat, un dessert ou autres permettant à tous de déjeuner et de partager un bon moment ensemble. Et ce n'est seulement qu'en fin d'après midi que tous se sont résolus à se quitter et libérer la rue qui avait été bloquée à la circulation pour cet événement.

Laurent Ardenois

Opération «Balle au pied»

Dans le cadre de l'opération «**Balle au pied**», une rencontre a eu lieu mardi 23 mars 2010 entre une classe de CM2 de Dammarie les lys et la classe de CM2 de Valence en Brie sur le stade de Valence. A l'initiative du District et suite à une proposition de Madame Laroche, conseillère pédagogique EPS, Madame Grigné a aussitôt fait les démarches nécessaires afin que les élèves de l'école de Valence puissent en profiter. Avec l'aide de Madame Laroche, que nous remercions vivement, la rencontre a pu se dérouler.



Timmy CHEDRI

Exposition



19 & 20 JUIN 2010

Pour la deuxième année consécutive, et à l'initiative d'Yvon PANTIN et de Marc TOUSSAINT artistes amateurs de l'Atelier de LA ROCHETTE, les artistes de Valence en Brie et d'autres communes ont répondu présents pour cette très belle exposition.

En effet, les habitants de Valence et de communes alentours ont pu admirer divers travaux des « élèves » de cet Atelier de La Rochette ; les travaux d'Agnès et de ses élèves, les peintures de Marie France Toussaint. Mais ce salon a pu se distinguer par les oeuvres de professionnels comme, les admirables tableaux de Marie-Claude MIGNONNEAU, les imposantes sculptures de Gérard CHANCE ainsi que les pastels de Marie-Joëlle CEDAT qui a bien voulu nous confier quelques tableaux d'animaux d'Afrique.

Cette exposition méritait par sa qualité un plus grand nombre de visiteurs, manquait elle de publicité ? La date est elle à revoir ? Malgré tout espérons que l'exposition de 2011 sera aussi variée dans la présentation des oeuvres que celle de 2010.

Liliane FAURE



Nos commerçants... artisans... entreprises !

Jean-Louis DOCEUX
Architecte
3 rue Guy Charles CROS
77830 VALENCE EN BRIE
01.60.31.89.22

Christophe-François PERREAU
Sculpteur sur bois
8 rue d'Echouboulains
77830 VALENCE EN BRIE
01.64.31.81.37

Jean-Claude ROUSSEAU
Fromages de chèvre
19 rue d'Echouboulains
77830 VALENCE EN BRIE
01.64.31.80.97

LILI ZIGZAG
Fabrication de vêtement poupées
& restauration linge de maison
16, rue Max Lafon
77830 VALENCE EN BRIE

M. et Mme GENIN
Fleuriste ouvert le Samedi
de 9h à 12h30 - 15h à 19h
M. Benjamin GENIN
Paysagiste
34 rue Octave Rousseau
77830 VALENCE EN BRIE
01.64.31.88.80

Transports JACQUET
13 rue Octave Rousseau
77830 VALENCE EN BRIE
01.64.31.82.91

SUPERETTE de l'Eglise
Epicerie-dépôt de pain
2 place de l'Eglise
77830 VALENCE EN BRIE
01.64.31.83.62

Jean-Louis GODARD
Assistance Haute Pression
19 rue Emile Parquet
77830 VALENCE EN BRIE

Pascal FRENCHÉ
Spécialiste du parquet
6 rue Jean Haderer
77830 VALENCE EN BRIE
01.64.31.88.13

Paul ROUSSEAU
vente de lait 19h à 20h30
5 rue Octave Rousseau
77830 VALENCE EN BRIE

TISSIER Père et Fils
Maçonnerie générale
17 rue Henri Pelle
77830 VALENCE EN BRIE
01.64.31.81.21

Franck FOURNIER
Entreprise de Peinture
1 rue Henri Gelin
77830 VALENCE EN BRIE
01.64.31.84.74

Marie-Claude MIGNONNEAU
Artiste Peintre
2 rue Max Lafon
77830 VALENCE EN BRIE

LA TABLE 77
Bar - Restaurant
32 rue André Taboulet
77830 VALENCE EN BRIE
01.64.23.69.29

REANIM'AUTO
3 rue des flamboyants
77830 VALENCE EN BRIE
01.64.31.88.81
06.64.86.84.95
madjoudm@yahoo.fr

Gérard CHANCÉ
Sculpteur
14 rue Octave Rousseau
77830 VALENCE EN BRIE
01.60.70.65.49

Communauté de Communes Vallées et Châteaux



JOURS DE COLLECTE POUR L'ANNEE 2010

La collecte des ordures ménagère (OMR), des emballages (EMB), des encombrants et des déchets verts se feront par la Société DERICHEBOURG.

COMMUNES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
BLANDY LES TOURS	OMR	EMB		OMR	
CHATILLON LA BORDE		OMR	EMB		OMR
ECHOUBOULAINS	OMR			OMR	EMB
FERICY	OMR	EMB		OMR	
LE CHATELET-EN-BRIE		OMR	EMB		OMR
LES ECRENNES	OMR			OMR	EMB
MACHAULT	OMR			OMR	EMB
MOISENAY	OMR	EMB		OMR	
PAMFOU		OMR			OMR EMB
SIVRY-COUNTRY	OMR	EMB		OMR	
VALENCE-EN-BRIE		OMR			OMR EMB

ENCOMBRANTS

LE 1^{ER} LUNDI DES MOIS DE MARS, JUIN ET OCTOBRE

DECHETS VERTS

LES BENNES DES DECHETS VERTS SERONT DEPOSEES
AUX MEMES ENDROITS ET MEMES PERIODES.

**ATTENTION : NE PAS METTRE LES POTS DE PEINTURE AUX ENCOMBRANTS.
IL EST INTERDIT DE LAISSEZ LES POUBELLES SUR LES TROTTOIRS
EN DEHORS DES JOURS DE PASSAGE DES EBOUEURS**